

A RETENIR

(cf. règlement du Service Education 2019/2020)



Aucune demande et/ou informations concernant le périscolaire et l'extrascolaire ne doivent être écrites dans le cahier de liaison de l'école mais sur papier libre à remettre aux animateurs.

Périscolaire + cantine

Accueil du matin
Accueil du soir
Cantine (Repas+Accueil repas midi)
Transports scolaires

En cas d'absence de l'enfant :

Tous les accueils auxquels l'enfant est inscrit seront facturés quelque soit le motif de l'absence.

Seul le repas ne sera pas facturé si l'enfant est absent de l'école depuis 9h ou si l'enfant est parti après 9 h pour cause de maladie et qu'un certificat médical est présenté au Service Education dans les 48 h.

Inscrire mon enfant de façon occasionnelle :

Pour les accueils du matin, du soir et la cantine :
Les mots ou les documents prévus à cet effet (disponibles sur les ALAE) sont à remettre aux **animateurs avant 9h**.

Seule l'annulation occasionnelle du repas est possible (l'accueil repas midi sera facturé)

Pour le transport scolaire :
Les mots ou les documents prévus à cet effet sont à remettre à l'**accompagnatrice du bus ou aux animateurs**.

Inscrire ou désinscrire mon enfant pour 1 mois ou plus :

Se présenter au **Service Education** (9 rue Maubec)
avant le 25 du mois en cours
pour que la modification soit effective au 1^{er} jour du mois suivant.

Cas exceptionnel : **Seule la reprise d'activité professionnelle** d'un des parents permet les modifications en cours de mois sur présentation d'un justificatif.

Extrascolaire

Mercredis après-midi
Vacances scolaires

En cas d'absence de l'enfant :

Seules les absences pour raisons médicales seront déduites et uniquement si un **certificat médical** est présenté au Service Education (9 rue Maubec)
sous 8 jours à compter du premier jour d'absence.

Les mercredis après-midi : Inscription ou annulation

Avant le vendredi 12h qui précède le mercredi concerné :

Envoyer un mail au **Service Education** :
education@plaisancedutouch.fr*
en précisant le nom, le prénom, l'école et le niveau scolaire de l'enfant
ou
se présenter au Service Education
(9 Rue Maubec)

Passé ce délai, toute annulation sera systématiquement facturée et aucun rajout ne sera possible

Les vacances scolaires : Inscrire mon enfant

Durant la période d'inscription :

Déposer les fiches d'inscription au
Service Education,
9 rue Maubec
ou
les envoyer par mail :
education@plaisancedutouch.fr*

Les fiches d'inscription sont disponibles sur le site de la Mairie de Plaisance du Touch, au Service Education.

* Le service Education répond systématiquement aux mails pour en confirmer la réception dans les 48h maximum. En cas de non réponse les familles doivent se rapprocher rapidement du service.
En cas d'erreur dans l'adresse mail la demande formulée ne sera pas prise en compte.